



## La ville de Chaumontel vous informe

### **Objet : Travaux d'enfouissement rue des commissions**

Madame, Monsieur,

Pour donner suite à la réunion publique vous informant du projet d'enfouir les réseaux dans un premier temps puis de refaire la voirie, je vous informe que la première phase va commencer courant de la semaine prochaine.

Comme indiqué, ces travaux qui vont durer environ deux mois et demi ne permettront pas la libre circulation. En effet, vu l'étroitesse de la voie, les engins de chantier vont l'occuper sur sa totale largeur.

Vous ne pourrez donc pas circuler durant les horaires de travaux soit de 08h00 à 17h00 et difficilement en dehors de ces horaires voire pas du tout et suivant l'autorisation du chef de chantier notamment à la hauteur de l'activité (la rue n'étant pas impactée sur sa longueur totale en même temps).

Les travaux consistent à enfouir l'ensemble des réseaux aériens obligeant la création de tranchée. Celle-ci seront sécurisées en soirée et WE. Il vous est donc demandé d'être plus vigilant particulièrement avec vos jeunes enfants. Les éclairages seront changés puis après le transfert de vos anciens réseaux sur le nouveau, les anciens poteaux EDF seront supprimés.

Compte tenu de la particularité de ce chantier, aucune collecte ne sera assurée au droit des habitations, à cet effet le syndicat SIGIDURS en charge de ces collectes mettra à disposition à chaque extrémité de la voie, des conteneurs vous permettant d'y déposer vos déchets et ainsi effectuer les collectes suivant les jours programmés. Seule la collecte des végétaux ne pourra être assurée durant ces travaux.

Nous sommes conscients que ces travaux qui restent un apport qualitatif à notre environnement, vont vous apporter des contraintes d'accessibilité et des nuisances, l'entreprise mandatée s'engage néanmoins à les minimiser.

Pour toutes informations complémentaires, le service technique de la ville reste à votre écoute.

Le service technique

- Copie : secours, Sigidurs, rue de la source, haut de la rue du Tertre, et tous les riverains de la rue des Commissions